

résumé des données statistiques, si le ministre veut le consulter, mais il me semble qu'il confirme ce que je viens de dire. Le chiffre du mois de mai n'est pas encore publié mais, d'après ce qu'a dit le ministre, je suppose qu'il a augmenté. Voici donc ce que je voudrais dire à ce sujet: Si le ministre prend une période d'un mois seulement comme élément indicateur d'un changement de direction ou de tendance, son exposé force sans doute un peu trop la note optimiste. Quand on considère trois mois, on constate une diminution des échanges; puis, il se produit une augmentation le quatrième mois. A mon avis il n'est donc pas juste de dire simplement que les ventes aux États-Unis se sont accrues. C'est exact, si l'on veut, quand on prend le dernier mois comme exemple, mais ce n'est guère une façon équitable de présenter les chiffres du commerce extérieur. Pour ma part, je ne voudrais pas interpréter un chiffre qui se rapporte à une si brève période comme une tendance de longue portée. J'estime que ce ne serait pas faire preuve de sens pratique à cet égard, parce que les exportations peuvent varier sensiblement d'un mois à l'autre, comme le ministre le sait fort bien. En choisissant un seul mois comme exemple, je suppose qu'il y a moyen de prouver n'importe quoi en s'appuyant sur les données statistiques. Je voudrais que le ministre s'étende un peu plus sur ce point. Dans la phrase suivante il a dit ceci:

D'autre part, l'accroissement des importations canadiennes est partagé par toutes les principales zones de commerce.

Or j'ai ici les chiffres des importations en provenance du Royaume-Uni, qui est, sans aucun doute, un client très important. En 1957, nos importations de produits de consommation en provenance du Royaume-Uni ont atteint le chiffre de \$521,957,000 et en 1958, celui de \$526,650,000. Nos importations du Royaume-Uni ont donc augmenté de cinq millions en 1958, par rapport à l'année 1957. Mais j'en viens à l'année 1959, et je constate que nos importations en provenance du Royaume-Uni, qui s'établissaient à \$116,170,000 pour les trois premiers mois de 1958, sont tombées à \$108,872,000 pour les trois premiers mois de 1959.

Autrement dit, nos importations ont décliné dans le premier trimestre de l'année courante, comparativement à la période correspondante de l'an dernier, d'environ 7.4 millions de dollars. D'autre part, il conviendrait d'expliquer davantage la déclaration selon laquelle l'augmentation des importations canadiennes se répartit entre toutes les grandes zones commerciales, car le Royaume-Uni est une zone commerciale très importante, et il ne suffit pas de généraliser ainsi quand on se souvient que l'un des

problèmes commerciaux qui se posent avec le Royaume-Uni, c'est que nos exportations vers ce pays excèdent de beaucoup les importations qui nous en arrivent. En outre,—et je crois que c'est une observation assez juste, le ministre et ses collègues ont fait grand état de la façon dont ils allaient réduire l'écart des échanges avec le Royaume-Uni; ils ont beaucoup parlé de cela. Ils allaient détourner certaines importations des États-Unis en faveur du Royaume-Uni, et ainsi de suite. Mais ce problème n'a pas été résolu et, à vrai dire, les chiffres disponibles,—dont notamment ceux qu'on a utilisés il y a quelques mois quand le gouvernement disait qu'il avait réussi à redresser cette situation,—ces chiffres, dis-je, révèlent à l'évidence qu'une réduction de nos exportations au Royaume-Uni a réduit l'écart commercial. Par conséquent, j'aimerais qu'on nous expose cette question un peu plus à fond.

Il y a une autre question dont je voudrais parler, et c'est le problème de l'exportation des excédents agricoles en ce qu'il se rattache au commerce. Autrement dit, je ne cherche pas à rouvrir la discussion que nous avons eue avec le ministre de l'Agriculture au sujet des revenus agricoles et le reste. Je veux traiter ce soir des répercussions de la politique du gouvernement qui consiste à écouler les excédents agricoles à un niveau considérablement inférieur à leur prix de revient; les contribuables les achètent des cultivateurs et ils sont ensuite vendus sur le marché des exportations à un prix très inférieur. On se souviendra que le 6 mars de cette année, comme en fait foi la page 1800 du *hansard*, j'ai posé une question au sujet de la vente des œufs par le gouvernement canadien au Venezuela depuis le 1^{er} décembre 1958, leurs prix, etc. La réponse qu'on m'a donnée, que je peux résumer, montre que le gouvernement du Canada décidait d'acheter les œufs à 44c. la douzaine, gros de catégorie A, rendus à Montréal, et qu'il a vendu ces œufs, en l'occurrence au Venezuela, à un prix variant de 5c. à 16c. la douzaine au-dessous de ce niveau, et il se peut qu'il y ait eu d'autres frais ajoutés aussi. Cela indiquerait...

M. Smallwood: Puis-je poser une question au député?

M. McIlraith: Oui.

M. Smallwood: L'honorable député a-t-il une preuve quelconque que les œufs vendus étaient de la catégorie A?

M. McIlraith: Je n'ai que la déclaration du ministre de l'Agriculture. Il a déclaré que c'était la base du prix demandé, et je ne voudrais pas mettre en doute la parole du ministre de l'Agriculture à cette occasion. Je